

Antiradicalisme : subventions suspendues

Le gouvernement wallon suspend l'aide aux 24 communes qui mènent des projets de lutte contre le radicalisme. Un nouvel appel à projets sera lancé.

● **Martial DUMONT**

Budget 2018 de la Région wallonne, suite et pas fin. Hier, c'était la ministre des Pouvoirs locaux, Valérie De Bue, qui présentait sa copie.

Avec une annonce qui n'est pas passée inaperçue, particulièrement dans le contexte actuel : la suspension des subventions alimentant les projets de lutte contre le radicalisme.

Lancés par le précédent gouvernement wallon en 2016 après les attentats de Paris et Bruxelles dans 24 communes hors grandes villes, les plans de lutte contre le radicalisme sont essentiellement préventifs.

À Sambreville, par exemple, deux personnes avaient été engagées. Le but : prendre contact avec le milieu associatif, les jeunes, les mosquées, etc., mais aussi établir une veille sur les réseaux sociaux, histoire de parer à tout dérapage ou débordement.

Vendredi 1^{er} décembre, ces deux personnes seront licenciées. « *Tout le travail qui aura été fourni jusque-là l'aura été à fonds perdu* », déplore le bourgmestre de Sambreville, Jean-Charles Luperto, qui avait obtenu 81 000 euros pour son projet.

Même son de cloche chez la députée socialiste Latifa Gaouchi, également membre de la commission radicalisme du Sénat.

« *La ministre veut suspendre les subventions pour un an, le temps d'évaluer le processus. Mais comment évaluer si le processus est interrompu ? Dans un domaine comme la lutte contre le radicalisme, on ne peut pas se permettre une année blanche. L'antiradicalisme, c'est du long terme. Il faut identifier les acteurs, les mettre en confiance, puis autour d'une table. C'est le seul moyen de créer de la cohésion et améliorer le vivre ensemble.* »

Et Gaouchi d'insister sur le fait que partout, les moyens ont été renforcés.

« *Dans tous les pays, y compris dans les pays du Maghreb ou arabisant, on a donné des moyens à la lutte contre le radicalisme. Et chez nous, en Wallonie, on fait le contraire, c'est une aberration, surtout dans un moment aussi délicat. Et puis, il y avait un réel engouement pour ces projets. Regardez le projet de pièce de théâtre "Djihad" soutenu par la Fédération Wallonie-Bruxelles : tant les jeunes que les enseignants se sont mobilisés.* »

La députée souligne aussi le manque de cohérence entre la ministre De Bue qui sucre ces subventions, et le discours du ministre président Willy Borsus qui, il y a quelques jours encore, rappelait l'importance de la lutte contre la radicalisation. Sans parler des plans au niveau fédéral qui, eux, sont maintenus voire renforcés : dans certaines villes, des policiers spécialisés ont pu être engagés.

« *Avec la suspension pour 2018 des subventions, on va au-delà de la fin de la prévention* », conclut la députée.

Trop de « vivre ensemble »

Du côté de la ministre De Bue, on nuance fortement. S'il est vrai que le projet concernant les 24 communes se termine le 30 novembre prochain, le gouvernement est en train de plancher sur un deuxième appel à projets pour 2018 (de janvier à décembre) avec à la clé 2 millions d'euros.

Mais De Bue est claire, cela dit, quant à la situation des projets existants : aucune commune sélectionnée en 2016 ne peut présumer de la reconduction automatique du subside.

Et à vrai dire, il est fort probable que beaucoup ne soient pas reconduits. La raison ? La plupart ne sont assez axés sur la prévention.

« *Suite à l'évaluation, on a constaté que trop de communes (19/24) ont axé majoritairement leur action sur le vivre ensemble, et donc pas sur la prévention du radicalisme en tant que tel* », explique la ministre. Qui constate aussi un manque de concret dans les actions menées (souvent des sensibilisations « grand public »).

« *De nombreux travailleurs de terrain ont signalé ne pas être en mesure de détecter si une personne est en phase de radicalisation ou non* », estime De Bue. ■